

COMMUNE
DE
VILLENEUVE-
LA-GARENNE
92390

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 35
Membres présents : 27
Membres représentés : 5
Membres absents : 3
Membres votants : 32

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi six octobre à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations postées le vendredi 30 septembre 2022 et par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne,

Mme Carine BANSEDE, M. Frédéric RARCHAERT, Mme Khady FOFANA, M. Arnaud PERICARD, M. Alain-Xavier FRANCOIS, Mme Fatima AAZIZ, M. Bachir HADDOUCHE, Mme Sandrine HERTIG, Mme Zoubida KHATTALA, M. Lahcen BAYLAL, Maires-adjoints.

Mme Monique LABORNE, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Mme Eduarda RODRIGUES-PINTO, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Joanna MOHAMED, M. Gaoussou KEITA, Mme Fatma SERIR, Mme Rolande CHAVANNE, M. Jérémie LAGARDE, M. Erick PELEAU, Mme Mariam KANTE, Mme Yaël LEVY, Mme Sandrine PAYET, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS :

Mme Leila LARIK, Maire-adjointe, donne pouvoir à Mme Fatima AAZIZ,
M. Kiran GURUNG, Maire-adjoint, donne pouvoir à Mme Fatma SERIR,
Mme Mirtha HENRIOL, Conseillère municipale déléguée, donne pouvoir à Mme Zoubida KHATTALA,
M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Conseiller municipal délégué, donne pouvoir à M. le MAIRE,
M. Christophe DOUAY, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Erick PELEAU.

ABSENTS :

M. Abdel AIT OMAR, Conseiller municipal,
M. Abdélaziz BENTAJ, Conseiller municipal,
Mme Emmanuelle RASSABY, Conseillère municipale,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fatma SERIR, conseillère municipale, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

TABLEAU DES EFFECTIFS

MONSIEUR LE MAIRE EXPOSE AU CONSEIL

Que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent,

Que cette délibération portant modifications des emplois permanents précise, par pôle et par service :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- La catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi,

Qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Que le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an,

Qu'il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année,

Que considérant que les besoins des services ainsi que le déroulé de carrière des agents nécessitent la modification d'emploi permanent de :

Service	Catégorie	Cadre d'emplois	Grades d'origine	Grades modifiés	Temps de travail	Effectif
Police municipale	B	Chef de services de Police municipale	Chef de service	Chef de service principal 2ème classe	Temps complet	1
	C	Agent de Police Municipale	Gardien Brigadier	Brigadier Chef Principal	Temps complet	3
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Espaces socio culturels	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal classe	Temps complet	1

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20221027-2022_10_06_17-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2022

	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Petite Enfance et Parentalité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Temps complet	1
	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Temps complet	1
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	7
Bibliothèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Temps complet	1
Ecole de musique	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Manifestations	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	1
Enfance	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	5
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	2
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Espace Famille	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Logistique Restauration Entretien	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	5
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20221021-2022_10_06-17-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2022

19

	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	8
Mise à disposition AVG	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
Services techniques	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	2
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	6
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	7
Sports	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Affaires Générales	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 modifiée,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le budget communal,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 04 octobre 2022,

Où les explications complètes de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE

- La modification des emplois permanents suivants :

Service	Catégorie	Cadre d'emplois	Grades d'origine	Grades modifiés	Temps de travail	Effectif
Police municipale	B	Chef de services de Police municipale	Chef de service	Chef de service principal 2ème classe	Temps complet	1
	C	Agent de Police Municipale	Gardien Brigadier	Brigadier Chef Principal	Temps complet	3
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Espaces socio culturels	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Petite Enfance et Parentalité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Temps complet	1
	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Temps complet	1
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	2
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	7
Bibliothèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Temps complet	1
Ecole de musique	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Manifestations	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	1
Enfance	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Temps complet	5

	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	2
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Espace Famille	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	1
Logistique Restauration Entretien	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	5
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	19
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	8
Mise à disposition AVG	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Temps complet	1
Services techniques	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	2
	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	6
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	7
Sports	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1
	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Affaires Générales	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

DIT

Que le montant sera inscrit au budget.

Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

Que la présente délibération municipale pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site télerecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.



Pascal PELAIN

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**